

Suite à la note N° 02/2039 du 10 Octobre 2016 du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres accordant une année supplémentaire aux formations doctorales UGUT

## ANNONCE

L'ouverture des préinscriptions pour l'année 2016-2017

### Formation doctorale

Urbanisme, Gouvernance Urbaine & Territoires



Le CED reçoit les dossiers de pré-inscriptions du **28 Octobre au 05 Décembre 2016 à 12h**

#### Axes de recherche

Le programme de cette formation se structure autour des cinq axes de recherche suivants :

- Axe 1 : Villes et pouvoirs :** 1.1 Planification urbaine et fabrication de la ville. 1.2 Structures institutionnelles et gestion urbaine.
- Axe 2 : Services urbains,** négociations sociales et gestion urbaine.
- Axe 3 : Habitat social :** politique, pratiques et territoires.
- Axe 4 : Les espaces publics dans la ville.**
- Axe 5 : Aménagement et développement durable.**

#### Dossier de pré-inscription

- 1/ Une copie du Mémoire du MASTER ou du travail de fin d'études du diplôme reconnu équivalent.
- 2/ Une lettre de motivation.
- 3/ Un Projet de recherche pour la préparation de la thèse (Canevas du Projet de thèse à télécharger du site de l'INAU).
- 4/ Deux lettres de recommandation délivrées par deux professeurs connaissant le candidat et attestant de ses capacités à poursuivre des études doctorales.
- 5/ Un CV détaillée mettant en évidence les différentes expériences du candidat.
- 6/ Des Photocopies certifiées des diplômes universitaires obtenus.
- 7/ Une copie certifiée de la CIN & une photo.
- 8/ Un Formulaire d'inscription à télécharger du site de l'INAU : [www.inau.ac.ma](http://www.inau.ac.ma)

#### Conditions d'accès

L'accès à la formation du cycle de doctorat est ouvert aux titulaires d'un Master ou Master Spécialisé ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les domaines suivants : **Urbanisme, Architecture, Géographie, Sociologie, Sciences Politiques, Sciences Juridiques, Sciences Économiques.**

#### Modalités de sélection

Elle se fera en deux temps. Une première phase de sélection sur dossier et une deuxième phase impliquant un entretien et la présentation sommaire d'un sujet de thèse. La sélection définitive ne se fera qu'après la seconde phase.

- ◆ **Le projet de thèse :** Il s'agit de la proposition d'un sujet de thèse assez général et de ses déclinaisons. Une première appréciation pourra être faite à ce niveau en attendant un approfondissement au cours de l'entretien.
- ◆ **L'entretien :** Il portera sur les bases dans la formation d'origine, l'articulation du cursus du candidat à l'urbanisme et à la gouvernance urbaine, l'état de la réflexion du candidat sur le projet de thèse.

#### Dates à retenir

**Réception des dossiers : du 28 Octobre au 05 Décembre à 12h.**

**Traitement des dossiers : du 05 au 18 Décembre.**

**Entretiens (Commission) : 20 & 21 Décembre.**

**Résultat et sélection des candidats : 23 Décembre.**

**Ouverture de la Formation : Janvier 2017.**

#### Directeur du CED :

**Mohamed TAMIM**, PES à l'INAU  
E-mail : [ytamimoh@yahoo.fr](mailto:ytamimoh@yahoo.fr)

#### Coordonateur scientifique :

**Aziz EL MAOULA EL IRAKI**, PES à l'INAU  
E-mail : [aziz\\_iraki@yahoo.fr](mailto:aziz_iraki@yahoo.fr)

#### Contact & renseignements :

**Hafida BAKKALI**, Cadre/Chercheur au CERAU/INAU  
E-mail : [ahafida51@gmail.com](mailto:ahafida51@gmail.com)